

RUBRIQUE 1: Identification

1.1. Identification

Forme du produit : Mélange
 Nom du produit : Component Bonder

1.2. Utilisation recommandée et limitations d'utilisation

Utilisation recommandée : Adhésifs, produits d'étanchéité
 Restrictions d'emploi : Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Fournisseur

Integra Adhesives
 600 Ellis Road
 27703 Durham, NC - USA
 T 1-919-598-2400
www.integra-adhesives.com



1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : Transportation and Medical: CHEMTEL Tel. 800-255-3924; +1 813-248-0585 (International)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification GHS

Liquides inflammables, catégorie 2
 Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 1A

Sensibilisation cutanée, catégorie 1
 Cancérogénicité, catégorie 2
 Toxicité pour la reproduction, catégorie 2
 Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, catégorie 3

Texte intégral des mentions H : voir rubrique 16

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
 H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
 H351 Susceptible de provoquer le cancer.
 H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
 H335 Peut irriter les voies respiratoires.

2.2. Éléments d'étiquetage SGH, y compris conseils de prudence

Étiquetage GHS

Pictogrammes de danger (GHS) :



Mention d'avertissement (GHS) :

Danger

Mentions de danger (GHS) :

H225 - Liquide et vapeurs très inflammables.
 H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
 H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.
 H335 - Peut irriter les voies respiratoires.
 H351 - Susceptible de provoquer le cancer.
 H361 - Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

Conseils de prudence (GHS) :

P201 - Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.
 P202 - Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
 P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
 P233 - Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
 P240 - Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception
 P241 - Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant.
 P242 - Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
 P243 - Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
 P260 - Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
 P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
 P264 - Se laver les mains, les avant-bras et le visage soigneusement après manipulation.
 P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
 P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail

Component Bonder

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations, Canada HPR

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
 P301+P330+P331 - EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir
 P302+P352 - Si sur la peau: laver abondamment à l'eau
 P303+P361+P353 - Si sur la peau (ou les cheveux): Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau / douche
 P304+P340 - En cas d'inhalation: Transporter la personne à l'air frais et garder confortablement respirer
 P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 P308+P313 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
 P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/médecin/...
 P312 - Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
 P321 - Traitement spécifique (voir les instructions complémentaires de premiers secours sur cette étiquette)
 P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
 P363 - Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
 P370+P378 - En cas d'incendie: Utiliser d'autres agents que l'eau pour l'extinction.
 P403+P233 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
 P403+P235 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
 P405 - Garder sous clef.
 P501 - Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale et nationale

2.3. Autres dangers non classés

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.4. Toxicité aiguë inconnue (GHS)

le mélange contient 11,62% de composants dont la toxicité aiguë est inconnue (Oral)

le mélange contient 11,62% de composants dont la toxicité aiguë est inconnue (Cutané)

le mélange contient 11,62% de composants dont la toxicité aiguë est inconnue (Inhalation (Poussières/brouillards))

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	Classification GHS
Methyl methacrylate	(N° CAS) 80-62-6	60 - 70	Flam. Liq. 2, H225 Skin Irrit. 2, H315 Skin Sens. 1, H317 STOT SE 3, H335
Methyl methacrylate/Butadiene/Styrene Copolymer	(N° CAS) 25053-09-2	3 - 7	Eye Irrit. 2B, H320 Skin Sens. 1B, H317
Methacrylic acid	(N° CAS) 79-41-4	3 - 7	Acute Tox. 4 (Oral), H302 Acute Tox. 3 (Dermal), H311 Skin Corr. 1A, H314
3,5-diethyl-1,2-dihydro-1-phenyl-2-propylpyridine	(N° CAS) 34562-31-7	1 - 3	Acute Tox. 4 (Oral), H302 Acute Tox. 4 (Inhalation), H332 Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319 Aquatic Chronic 3, H412
2,6-di-tert-butyl-4-methylphenol	(N° CAS) 128-37-0	0.3 - 0.7	Acute Tox. 4 (Oral), H302 Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2A, H319 Muta. 2, H341 Carc. 2, H351 Repr. 2, H361 STOT SE 3, H335 Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410
2-(2-ethoxyethoxy)ethyl acrylate	(N° CAS) 7328-17-8	0.1 - 0.5	Acute Tox. 4 (Oral), H302 Acute Tox. 4 (Dermal), H312 Acute Tox. 3 (Inhalation), H331 Skin Irrit. 2, H315 Eye Dam. 1, H318 Skin Sens. 1, H317
Methacrylate acid ester	(N° CAS) 52628-03-2	0.1 - 0.5	Skin Irrit. 2, H315 Skin Sens. 1, H317
cumene	(N° CAS) 98-82-8	0.01 - 0.2	Flam. Liq. 3, H226

Composant Bonder

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations, Canada HPR

Nom	Identificateur de produit	%	Classification GHS
			Carc. 2, H351 STOT SE 3, H335 Asp. Tox. 1, H304 Aquatic Chronic 2, H411

*Nom chimique, numéro CAS et/ou la concentration exacte ont été tenus au secret commercial

Texte complet des classes de danger et des phrases H : voir rubrique 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

- Premiers soins général : Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
- Premiers soins après inhalation : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
- Premiers soins après contact avec la peau : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Laver abondamment la peau avec de l'eau savonneuse. Consulter un médecin.
- Premiers soins après contact oculaire : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin.
- Premiers soins après ingestion : Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes/effets : Susceptible de provoquer le cancer. Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
- Symptômes/effets après inhalation : Peut irriter les voies respiratoires.
- Symptômes/effets après contact avec la peau : Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. Démangeaison. Rougeur. Gonflement. Ampoules.
- Symptômes/effets après contact oculaire : Provoque des lésions oculaires graves. Peut provoquer une cécité.
- Symptômes/effets après ingestion : Brûlure ou irritation des tissus de la bouche, de la gorge et du tractus gastro-intestinal.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinctions appropriés (et non appropriés)

- Moyens d'extinction appropriés : Mousse. Poudre sèche. Dioxyde de carbone. Eau pulvérisée. Sable.
- Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers spécifiques dus au produit chimique

- Danger d'incendie : Liquide et vapeurs très inflammables. Des vapeurs inflammables peuvent s'accumuler dans le conteneur.
- Danger d'explosion : Peut former des mélanges vapeur-air inflammables/explosifs. La chaleur peut créer de la pression et rompre les conteneurs fermés.

5.3. Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers

- Instructions de lutte contre l'incendie : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau. Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Éviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.
- Protection en cas d'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire. Porter un appareil respiratoire autonome. Porter des vêtements résistant au feu/aux flammes/ignifuges.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Mesures générales : Écarter toute source d'ignition. Prendre des précautions spéciales pour éviter des charges d'électricité statique. Pas de flammes nues. Ne pas fumer. Ne pas respirer les aérosols. Ne pas respirer les vapeurs. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas goûter ni avaler. Ne pas toucher le produit. Assurer une ventilation appropriée. Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

6.1.1. Pour les non-secouristes

- Équipement de protection : Reportez-vous à la section 8.2.
- Procédures d'urgence : Eloigner le personnel superflu.

Composant Bonder

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations, Canada HPR

6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : Reportez-vous à la section 8.2.
Procédures d'urgence : Aérer la zone.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention : Contenir la matière déversée en l'endigant ou à l'aide de matières absorbantes de façon à empêcher l'écoulement dans les égouts ou les cours d'eau.
Procédés de nettoyage : Absorber le produit répandu aussi vite que possible au moyen de solides inertes tels que l'argile ou la terre de diatomées. Recueillir le produit répandu. Stocker à l'écart des autres matières.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir Rubrique 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Dangers supplémentaires lors du traitement : Manipuler les conteneurs vides avec précaution, les vapeurs résiduelles étant inflammables.
Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation de vapeurs. Pas de flammes nues. Ne pas fumer. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Ne pas respirer les aérosols. Éviter tout contact avec la substance au cours de la grossesse/pendant l'allaitement. Ne pas respirer les vapeurs. Se procurer les instructions spéciales avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Porter un équipement de protection individuel.
Mesures d'hygiène : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques : Suivre des procédures de mise à la terre appropriées pour éviter l'électricité statique. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant. Se conformer aux réglementations en vigueur.
Conditions de stockage : Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Conservez dans un endroit à l'abri du feu. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
Produits incompatibles : Bases fortes. Acides forts. Oxydants forts. Initiateurs de radicaux libres. Produits combustibles.
Matières incompatibles : Sources d'inflammation. Rayons directs du soleil. Sources de chaleur.
Interdictions de stockage en commun : Matières incompatibles.
Lieu de stockage : Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Composant Bonder	
Pas d'informations complémentaires disponibles	
Methyl methacrylate (80-62-6)	
USA - ACGIH - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Methyl methacrylate
ACGIH TWA (mg/m ³)	205 mg/m ³
ACGIH TWA (ppm)	50 ppm
ACGIH STEL (mg/m ³)	410 mg/m ³
ACGIH STEL (ppm)	100 ppm
Remarque (ACGIH)	TLV® Basis: URT & eye irr; body weight eff; pulm edema. Notations: DSEN; A4 (Not classifiable as a Human Carcinogen)
Référence réglementaire	ACGIH 2019
USA - OSHA - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Methyl methacrylate

Component Bonder

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations, Canada HPR

OSHA PEL (TWA) (mg/m ³)	410 mg/m ³
OSHA PEL (TWA) (ppm)	100 ppm
Référence réglementaire (US-OSHA)	OSHA Annotated Table Z-1
USA - NIOSH - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
NIOSH REL (TWA) (mg/m ³)	410 mg/m ³
NIOSH REL (TWA) (ppm)	100 ppm
Methyl methacrylate/Butadiene/Styrene Copolymer (25053-09-2)	
Pas d'informations complémentaires disponibles	
2-(2-ethoxyethoxy)ethyl acrylate (7328-17-8)	
Pas d'informations complémentaires disponibles	
Methacrylate acid ester (52628-03-2)	
Pas d'informations complémentaires disponibles	
cumene (98-82-8)	
USA - ACGIH - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Cumene
ACGIH TWA (mg/m ³)	246 mg/m ³
ACGIH TWA (ppm)	0,1 ppm
Remarque (ACGIH)	Lung cancer; liver and lung dam; A2 (Suspected Human Carcinogen: Human data are accepted as adequate in quality but are conflicting or insufficient to classify the agent as a confirmed human carcinogen; OR, the agent is carcinogenic in experimental animals at dose(s), by route(s) of exposure, at site(s), of histologic type(s), or by mechanism(s) considered relevant to worker exposure. The A2 is used primarily when there is limited evidence or carcinogenicity in humans and sufficient evidence of carcinogenicity in experimental animals with relevance to humans)
USA - OSHA - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Cumene
OSHA PEL (TWA) (mg/m ³)	245 mg/m ³
OSHA PEL (TWA) (ppm)	50 ppm
USA - NIOSH - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
NIOSH REL (TWA) (mg/m ³)	245 mg/m ³
NIOSH REL (TWA) (ppm)	50 ppm
Methacrylic acid (79-41-4)	
USA - ACGIH - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Methacrylic acid
ACGIH TWA (mg/m ³)	70 mg/m ³
ACGIH TWA (ppm)	20 ppm
Remarque (ACGIH)	TLV® Basis: Skin & eye irr
Référence réglementaire	ACGIH 2019
USA - NIOSH - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
NIOSH REL (TWA) (mg/m ³)	70 mg/m ³
NIOSH REL (TWA) (ppm)	20 ppm
3,5-diethyl-1,2-dihydro-1-phenyl-2-propylpyridine (34562-31-7)	
Pas d'informations complémentaires disponibles	
2,6-di-tert-butyl-4-methylphenol (128-37-0)	
USA - ACGIH - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Butylated hydroxytoluene
ACGIH TWA (mg/m ³)	2 mg/m ³
Remarque (ACGIH)	URT irr
USA - NIOSH - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
NIOSH REL (TWA) (mg/m ³)	10 mg/m ³

8.2. Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques appropriés

: Éviter de créer des brouillards ou d'aérosols. Des rince-œil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a un risque d'exposition. Assurer une bonne ventilation du poste de travail.

Component Bonder

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations, Canada HPR

Contrôle de l'exposition de l'environnement : Empêcher toute fuite ou déversement.

8.3. Mesures de protection individuelle/Équipement de protection individuelle

Équipement de protection individuelle:

Éviter toute exposition inutile.

Protection des mains:

Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques. Gants en caoutchouc butyle. stratifié barrière. Fluoroélastomère (FKM)

Protection oculaire:

Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité. un équipement de protection du visage

Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié. Tablier résistant aux produits chimiques. Chaussures de sécurité résistantes aux produits chimiques

Protection des voies respiratoires:

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. Respirateur anti-vapeurs organiques agréé. Porter un appareil respiratoire pour poussières ou brouillard si la manipulation du produit génère des particules aériennes.

Autres informations:

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Apparence	: Pâte.
Couleur	: blanc violet
Odeur	: Solvant.
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Liquide et vapeurs très inflammables.
Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Solubilité	: Aucune donnée disponible
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: 30000 - 100000 cP
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

Composant Bonder

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations, Canada HPR

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales. Liquide et vapeurs très inflammables. Peut former des mélanges vapeur-air inflammables/explosifs.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

La polymérisation dangereuse peut se produire.

10.4. Conditions à éviter

Rayons directs du soleil. Températures extrêmement élevées ou extrêmement basses. Flamme nue.

10.5. Matières incompatibles

Acides forts. Bases fortes. Oxydants forts. Initiateurs de radicaux libres.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone (CO, CO₂). Méthacrylate de méthyle. hydrocarbures.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale) : Non classé

Toxicité aiguë (cutanée) : Non classé

Toxicité aiguë (inhalation) : Non classé

Toxicité aiguë inconnue (GHS)	le mélange contient 11,62% de composants dont la toxicité aiguë est inconnue (Oral) le mélange contient 11,62% de composants dont la toxicité aiguë est inconnue (Cutané) le mélange contient 11,62% de composants dont la toxicité aiguë est inconnue (Inhalation (Poussières/brouillards))
-------------------------------	--

Methyl methacrylate (80-62-6)	
DL50 orale rat	7900 - 9400 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 5000 mg/kg
ATE (voie orale)	7900 mg/kg de poids corporel
ATE (poussières, brouillard)	29,8 mg/l/4h

2-(2-ethoxyethoxy)ethyl acrylate (7328-17-8)	
DL50 orale rat	1106 mg/kg
DL50 cutanée lapin	1000 - 2000 mg/kg male
ATE (voie orale)	1106 mg/kg de poids corporel
ATE (voie cutanée)	1000 mg/kg de poids corporel
ATE (gaz)	700 ppmv/4h
ATE (vapeurs)	3 mg/l/4h
ATE (poussières, brouillard)	0,5 mg/l/4h

Methacrylate acid ester (52628-03-2)	
DL50 orale rat	> 5000 mg/kg

cumene (98-82-8)	
DL50 orale rat	4000 mg/kg
DL50 cutanée lapin	10600 mg/kg
CL50 inhalation rat (mg/l)	22,1 mg/l
CL50 inhalation rat (ppm)	4510 ppm/4h
ATE (voie orale)	4000 mg/kg de poids corporel
ATE (voie cutanée)	10600 mg/kg de poids corporel
ATE (gaz)	4510 ppmv/4h
ATE (vapeurs)	22,1 mg/l/4h
ATE (poussières, brouillard)	22,1 mg/l/4h

Methacrylic acid (79-41-4)	
DL50 orale rat	1320 mg/kg
DL50 cutanée lapin	500 - 1000 mg/kg
CL50 inhalation rat (mg/l)	7,1 mg/l/4h
ATE (voie orale)	1320 mg/kg de poids corporel
ATE (voie cutanée)	500 mg/kg de poids corporel
ATE (vapeurs)	7,1 mg/l/4h

Composant Bonder

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations, Canada HPR

Methacrylic acid (79-41-4)	
ATE (poussières, brouillard)	7,1 mg/l/4h

3,5-diethyl-1,2-dihydro-1-phenyl-2-propylpyridine (34562-31-7)	
DL50 orale rat	> 500 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 1000 mg/kg
ATE (voie orale)	500 mg/kg de poids corporel
ATE (gaz)	4500 ppmv/4h
ATE (vapeurs)	11 mg/l/4h
ATE (poussières, brouillard)	1,5 mg/l/4h

2,6-di-tert-butyl-4-methylphenol (128-37-0)	
DL50 orale rat	890 mg/kg
DL50 cutanée rat	> 2000 mg/kg
ATE (voie orale)	890 mg/kg de poids corporel

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Lésions oculaires graves, catégorie 1, implicite
Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Peut provoquer une allergie cutanée.
Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé
Cancérogénicité : Susceptible de provoquer le cancer.

Methyl methacrylate (80-62-6)	
Groupe IARC	3 - Non classable

cumene (98-82-8)	
Groupe IARC	2B - Cancérogène possible pour l'humain

2,6-di-tert-butyl-4-methylphenol (128-37-0)	
Groupe IARC	3 - Non classable

Toxicité pour la reproduction : Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Peut irriter les voies respiratoires.

Methyl methacrylate (80-62-6)	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Peut irriter les voies respiratoires.

cumene (98-82-8)	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Peut irriter les voies respiratoires.

2,6-di-tert-butyl-4-methylphenol (128-37-0)	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Peut irriter les voies respiratoires.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Non classé
Danger par aspiration : Non classé
Viscosité, cinématique : Aucune donnée disponible
Voies d'exposition possibles : Contact avec la peau et les yeux. Inhalation.
Symptômes/effets : Susceptible de provoquer le cancer. Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
Symptômes/effets après inhalation : Peut irriter les voies respiratoires.
Symptômes/effets après contact avec la peau : Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. Démangeaison. Rougeur. Gonflement. Ampoules.
Symptômes/effets après contact oculaire : Provoque des lésions oculaires graves. Peut provoquer une cécité.
Symptômes/effets après ingestion : Brûlure ou irritation des tissus de la bouche, de la gorge et du tractus gastro-intestinal.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Component Bonder

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations, Canada HPR

Methyl methacrylate (80-62-6)	
CL50 poisson 1	> 79 mg/l 96 h
EC50 crustacea	69 mg/l 48 h

2-(2-ethoxyethoxy)ethyl acrylate (7328-17-8)	
CL50 poisson 1	> 2,5 mg/l 96 h Oncorhynchus mykiss

cumene (98-82-8)	
CL50 poisson 1	4,8 mg/l
CE50 autres organismes aquatiques 1	2,14 mg/l
NOEC (aigu)	1,9 mg/l

Methacrylic acid (79-41-4)	
CL50 poisson 1	85 mg/l 96 h Oncorhynchus mykiss
CL50 poissons 2	833 mg/l 96 h Scophthalmus maximus

2,6-di-tert-butyl-4-methylphenol (128-37-0)	
CL50 poisson 1	0,199 mg/l 96 h
EC50 crustacea	0,48 mg/l 48 h
NOEC (aigu)	0,15 mg/l 48 h

12.2. Persistance et dégradabilité

Component Bonder	
Persistance et dégradabilité	Non établi.

Methyl methacrylate (80-62-6)	
Persistance et dégradabilité	Facilement biodégradable.
DBO (% de DThO)	94,3 % DTO

Methyl methacrylate/Butadiene/Styrene Copolymer (25053-09-2)	
Persistance et dégradabilité	Difficilement biodégradable.

2-(2-ethoxyethoxy)ethyl acrylate (7328-17-8)	
Persistance et dégradabilité	Facilement biodégradable.

cumene (98-82-8)	
Persistance et dégradabilité	Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement.

2,6-di-tert-butyl-4-methylphenol (128-37-0)	
Persistance et dégradabilité	Produit persistant.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Component Bonder	
Potentiel de bioaccumulation	Non établi.

Methyl methacrylate (80-62-6)	
Log Pow	1,38

Methyl methacrylate/Butadiene/Styrene Copolymer (25053-09-2)	
Potentiel de bioaccumulation	Ne bioaccumule pas significativement.

2-(2-ethoxyethoxy)ethyl acrylate (7328-17-8)	
Log Pow	1,105

cumene (98-82-8)	
Potentiel de bioaccumulation	Non établi.

2,6-di-tert-butyl-4-methylphenol (128-37-0)	
Facteur de bioconcentration (BCF REACH)	2500
Log Pow	4,17
Potentiel de bioaccumulation	Bioaccumulation attendue.

12.4. Mobilité dans le sol

2,6-di-tert-butyl-4-methylphenol (128-37-0)	
Mobilité dans le sol	low

Composant Bonder

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations, Canada HPR

2,6-di-tert-butyl-4-methylphenol (128-37-0)

Log Koc 4,36

12.5. Autres effets néfastes

Autres informations : Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Recommandations pour l'élimination des eaux usées : Ne pas jeter les déchets à l'égout.

Recommandations pour l'élimination des déchets : Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

Indications complémentaires : Manipuler les conteneurs vides avec précaution, les vapeurs résiduelles étant inflammables. Déchets dangereux par suite de risque explosion.

Ecologie - déchets : Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Département des transports

Conformément aux exigences du DOT

Description document de transport : UN2920 LIQUIDE CORROSIF, INFLAMMABLE, N.S.A. (Methacrylic acid, Methyl methacrylate), 8 (3), I

N° ONU (DOT) : UN2920

Désignation officielle de transport (DOT) : LIQUIDE CORROSIF, INFLAMMABLE, N.S.A.
Methacrylic acid, Methyl methacrylate

Department of Transportation (DOT) des classes de danger : 8 - Class 8 - Corrosive material 49 CFR 173.136

Groupe d'emballage (DOT) : I - Risque élevé

Risque subsidiaire (DOT) : 3 - Classe 3 - Liquide inflammable et combustible 49 CFR 173.120

Étiquettes de danger (DOT) : 8 - Corrosif
3 - Liquide inflammable



DOT Emballage non en vrac (49 CFR 173.xxx) : 201

DOT Conditionnement En vrac (49 CFR 173.xxx) : 243

DOT Symbols : G - Identifies PSN requiring a technical name

DOT Dispositions particulières (49 CFR 172.102) : A6 - For combination packagings, if plastic inner packagings are used, they must be packed in tightly closed metal receptacles before packing in outer packagings.
B10 - MC 300, MC 301, MC 302, MC 303, MC 305, and MC 306 and DOT 406 cargo tanks, and DOT 57 portable tanks are not authorized.
T14 - 6 mm Prohibited 178.275(g)(3).

TP2 - a. The maximum degree of filling must not exceed the degree of filling determined by the following: (image) Where: tr is the maximum mean bulk temperature during transport, tf is the temperature in degrees celsius of the liquid during filling, and a is the mean coefficient of cubical expansion of the liquid between the mean temperature of the liquid during filling (tf) and the maximum mean bulk temperature during transportation (tr) both in degrees celsius. b. For liquids transported under ambient conditions may be calculated using the formula: (image) Where: d15 and d50 are the densities (in units of mass per unit volume) of the liquid at 15 C (59 F) and 50 C (122 F), respectively.

TP27 - A portable tank having a minimum test pressure of 4 bar (400 kPa) may be used provided the calculated test pressure is 4 bar or less based on the MAWP of the hazardous material, as defined in 178.275 of this subchapter, where the test pressure is 1.5 times the MAWP.

Exceptions d'emballage DOT (49 CFR 173.xxx) : None

DOT Quantité Limitations passager avion / rail (49 CFR 173,27) : 0.5 L

Component Bonder

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations, Canada HPR

DOT Quantité avion Limitations Cargo seulement (49 CFR 175.75)	: 2.5 L
DOT Emplacement d'arrimage	: C - The material must be stowed "on deck only" on a cargo vessel and on a passenger vessel.
DOT Arrimage - Autre information	: 25 - Shade de la chaleur rayonnante, 40 - Stow "clear of living quarters"
Emergency Response Guide (ERG) Number	: 132
Autres informations	: Pas d'informations supplémentaires disponibles.

Transport des marchandises dangereuses (TMD)

Description document de transport	: UN 2920 LIQUIDE CORROSIF, INFLAMMABLE, N.S.A. (Methacrylic acid, Methyl methacrylate), 8 (3), I
N° ONU (TDG)	: UN 2920
TDG Désignation officielle de transport	: LIQUIDE CORROSIF, INFLAMMABLE, N.S.A.
Classes TMD danger primaire	: 8 - Classe 8 - Matières corrosives
Groupe d'emballage	: I - Risque élevé
Classes (de risque) subsidiaire de la réglementation TMD	: 3 - Liquides inflammables

Transport maritime

Description document de transport (IMDG)	: UN 2920 LIQUIDE CORROSIF, INFLAMMABLE, N.S.A. (Methacrylic acid, Methyl methacrylate), 8 (3), I
N° ONU (IMDG)	: 2920
Nom d'expédition (IMDG)	: LIQUIDE CORROSIF, INFLAMMABLE, N.S.A.
Classe (IMDG)	: 8 - Matières corrosives
Groupe d'emballage (IMDG)	: I - Risque élevé
Risque subsidiaire (IMDG)	: 3 - Liquides inflammables

Transport aérien

Description document de transport (IATA)	: UN 2920 LIQUIDE CORROSIF, INFLAMMABLE, N.S.A. (Methacrylic acid, Methyl methacrylate), 8 (3), I
N° ONU (IATA)	: 2920
Désignation officielle de transport (IATA)	: LIQUIDE CORROSIF, INFLAMMABLE, N.S.A.
Classe (IATA)	: 8 - Corrosives
Groupe d'emballage (IATA)	: I - Risque élevé
Dangers subsidiaires (IATA)	: 3 - Liquides inflammables

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations fédérales USA

Tous les composants de ce produit sont enregistrés, ou exempts d'enregistrement, dans l'inventaire de la Loi américaine de l'Agence de Protection de l'Environnement sur le contrôle des substances toxiques (TSCA)

Produit(s) chimique(s) soumis à obligation de rapport suivant la Section 313 ou le Titre III du Superfund Amendments and Reauthorization Act (SARA) of 1986 and 40 CFR Part 372" :"

Methyl methacrylate	N° CAS 80-62-6	60 - 70%
cumene	N° CAS 98-82-8	0.01 - 0.2%
Methyl methacrylate (80-62-6)		
EPA TSCA Regulatory Flag	T - T - indique une substance soumise à une règle d'essai de la Section 4 de la loi TSCA, États-Unis.	
CERCLA RQ	1000 lb	
cumene (98-82-8)		
CERCLA RQ	5000 lb	

Réglementations internationales

CANADA

Methyl methacrylate (80-62-6)
Inscrit sur l'inventaire canadien de la LIS (liste intérieure des substances).

Composant Bonder

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations, Canada HPR

Methyl methacrylate/Butadiene/Styrene Copolymer (25053-09-2)

Inscrit sur l'inventaire canadien de la LIS (liste intérieure des substances).

2-(2-ethoxyethoxy)ethyl acrylate (7328-17-8)

Inscrit sur l'inventaire canadien de la LIS (liste intérieure des substances).

Methacrylate acid ester (52628-03-2)

Inscrit sur l'inventaire canadien de la LIS (liste intérieure des substances).

cumene (98-82-8)

Inscrit sur l'inventaire canadien de la LIS (liste intérieure des substances).

Methacrylic acid (79-41-4)

Inscrit sur l'inventaire canadien de la LIS (liste intérieure des substances).

3,5-diethyl-1,2-dihydro-1-phenyl-2-propylpyridine (34562-31-7)

Inscrit sur l'inventaire canadien de la LIS (liste intérieure des substances).

2,6-di-tert-butyl-4-methylphenol (128-37-0)

Inscrit sur l'inventaire canadien de la LIS (liste intérieure des substances).

Réglementations UE

Methyl methacrylate (80-62-6)

Inscrit sur l'inventaire des substances EINECS de la CEE (inventaire européen des substances chimiques commercialisées)

Methyl methacrylate/Butadiene/Styrene Copolymer (25053-09-2)

Inscrit sur l'inventaire des substances EINECS de la CEE (inventaire européen des substances chimiques commercialisées)

cumene (98-82-8)

Inscrit sur l'inventaire des substances EINECS de la CEE (inventaire européen des substances chimiques commercialisées)

2,6-di-tert-butyl-4-methylphenol (128-37-0)

Inscrit sur l'inventaire des substances EINECS de la CEE (inventaire européen des substances chimiques commercialisées)

Directives nationales

Methyl methacrylate (80-62-6)

Coté sur le catalogue chinois des produits chimiques dangereux.
Coté sur Inventory of Existing Chemical Substances (IECSC)
Coté sur les ENCS du Japon (substances chimiques existantes et nouvelles) inventaire
Coté sur New Zealand - Inventory of Chemicals (NZIoC)
Coté sur l'AICS (inventaire australien des substances chimiques)
Coté sur KECI (coréen produits chimiques existants Inventaire)

Methyl methacrylate/Butadiene/Styrene Copolymer (25053-09-2)

Coté sur les ENCS du Japon (substances chimiques existantes et nouvelles) inventaire
Coté sur Inventory of Existing Chemical Substances (IECSC)
Coté sur KECI (coréen produits chimiques existants Inventaire)
Coté sur Inventory of Chemicals and Chemical Substances (PICCS)
Coté sur l'AICS (inventaire australien des substances chimiques)

Methacrylate acid ester (52628-03-2)

Coté sur Inventory of Existing Chemical Substances (IECSC)
Coté sur les ENCS du Japon (substances chimiques existantes et nouvelles) inventaire
Coté sur KECI (coréen produits chimiques existants Inventaire)
Coté sur Inventory of Chemicals and Chemical Substances (PICCS)
Coté sur l'AICS (inventaire australien des substances chimiques)

cumene (98-82-8)

Inscrit au CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)
Coté sur Inventory of Existing Chemical Substances (IECSC)
Coté sur KECI (coréen produits chimiques existants Inventaire)
Coté sur New Zealand - Inventory of Chemicals (NZIoC)
Coté sur Inventory of Chemicals and Chemical Substances (PICCS)
Coté sur l'inventaire Taiwan National Chemical
Coté sur l'AICS (inventaire australien des substances chimiques)
Coté sur le catalogue chinois des produits chimiques dangereux.
Coté sur l'inventaire des substances chimiques existantes produites ou importées en Chine (IECSC).
Coté sur les ENCS du Japon (substances chimiques existantes et nouvelles) inventaire
Inscrit sur l'inventaire des substances chimiques de Taiwan (TCSI)

Composant Bonder

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations, Canada HPR

Methacrylic acid (79-41-4)

Coté sur KECI (coréen produits chimiques existants Inventaire)
Coté sur Inventory of Existing Chemical Substances (IECSC)
Coté sur New Zealand - Inventory of Chemicals (NZIoC)
Coté sur Inventory of Chemicals and Chemical Substances (PICCS)
Coté sur l'inventaire Taiwan National Chemical
Coté sur l'AICS (inventaire australien des substances chimiques)
Coté sur les ENCS du Japon (substances chimiques existantes et nouvelles) inventaire
Coté sur le catalogue chinois des produits chimiques dangereux.

2,6-di-tert-butyl-4-methylphenol (128-37-0)

Coté sur Inventory of Existing Chemical Substances (IECSC)
Coté sur KECI (coréen produits chimiques existants Inventaire)
Coté sur New Zealand - Inventory of Chemicals (NZIoC)
Coté sur Inventory of Chemicals and Chemical Substances (PICCS)
Coté sur l'inventaire Taiwan National Chemical
Coté sur l'AICS (inventaire australien des substances chimiques)
Coté sur les ENCS du Japon (substances chimiques existantes et nouvelles) inventaire

15.3. Réglementations des Etats - USA

ATTENTION: Ce produit peut vous exposer à cumene, qui est réputé causer le cancer par l'État de Californie, et à Toluene, qui est connu pour provoquer des malformations congénitales ou d'autres troubles de la reproduction, dans l'État de Californie. Pour plus d'informations, visitez www.P65Warnings.ca.gov.

Composant	Cancérogénicité	Toxicité pour le développement	Toxicité pour la reproduction mâle	Toxicité pour la reproduction femelle	No significance risk level (NSRL)	Doses maximales admissibles (MADL)
Toluene(108-88-3)		X				7000 µg/day (oral); 13000 µg/day (inhalation)
cumene(98-82-8)	X					

Composant	Réglementations nationales ou locales
Methyl methacrylate(80-62-6)	U.S. - Delaware - Exigences relatives au rejet de polluants - Quantité à signaler; U.S. - Idaho - Non-Carcinogenic Toxic Air Pollutants - Acceptable Ambient Concentrations; U.S. - New Jersey - Liste Right To Know des substances dangereuses; U.S. - New York - Reporting of Releases Part 597 - List of Hazardous Substances; U.S. - Pennsylvania - RTK (Right to Know) List
Methacrylic acid(79-41-4)	U.S. - Idaho - Non-Carcinogenic Toxic Air Pollutants - Acceptable Ambient Concentrations; U.S. - New Jersey - Liste Right To Know des substances dangereuses; U.S. - New York - Reporting of Releases Part 597 - List of Hazardous Substances; U.S. - Pennsylvania - RTK (Right to Know) List
cumene(98-82-8)	U.S. - Delaware - Exigences relatives au rejet de polluants - Quantité à signaler; U.S. - Idaho - Non-Carcinogenic Toxic Air Pollutants - Acceptable Ambient Concentrations; U.S. - Maine - Polluants atmosphériques - Polluants atmosphériques dangereux; U.S. - Massachussets - Liste Right To Know; U.S. - New Jersey - Liste Right To Know des substances dangereuses; U.S. - New York - Reporting of Releases Part 597 - List of Hazardous Substances; U.S. - Pennsylvania - RTK (Right to Know) List; U.S. - Washington - Permissible Exposure Limits - TWAs
2,6-di-tert-butyl-4-methylphenol(128-37-0)	U.S. - Idaho - Non-Carcinogenic Toxic Air Pollutants - Acceptable Ambient Concentrations; U.S. - New Jersey - Liste Right To Know des substances dangereuses; U.S. - New York - Reporting of Releases Part 597 - List of Hazardous Substances

RUBRIQUE 16: Autres informations

Sources des données

: RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) no 1907/2006. European Chemicals Agency (ECHA) C&L Inventory database. Accessed at <http://echa.europa.eu/web/guest/information-on-chemicals/cl-inventory-database>.

Component Bonder

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations, Canada HPR

Krister Forsberg and S.Z. Mansdorf, "Quick Selection Guide to Chemical Protective Clothing", Fifth Edition. National Fire Protection Association. Fire Protection Guide to Hazardous Materials; 10th edition. Informations sur le fabricant. United Nations Economic Commission for Europe: About the GHS. Accessed at http://www.unece.org/trans/danger/publi/ghs/ghs_welcome_e.html.

Autres informations

: Aucun(e).

Textes complet des phrases H:

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H311	Toxique par contact cutané.
H312	Nocif par contact cutané.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H320	Provoque une irritation des yeux
H331	Toxique par inhalation.
H332	Nocif par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H341	Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
H351	Susceptible de provoquer le cancer.
H361	Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Abréviations et acronymes:

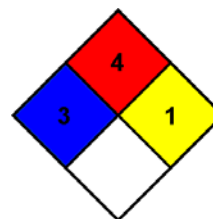
	ATE: estimation de toxicité aiguë
	CAS (Chemical Abstracts Service) number.
	CLP: Classification, étiquetage, emballage.
	CE50: concentration environnementale associée à une réponse de 50% de la population d'essai.
	GHS: Système général harmonisé (de classification et d'étiquetage des produits chimiques).
	Code catalogue européen des déchets (CED)
	LD50: Dose létale pour 50% de la population d'essai
	TWA: Poids moyen
	STEL: à court terme de limites d'exposition
	PBT: substances persistantes, bioaccumulables, toxiques
	WEL: Limite d'exposition au lieu de travail
vPvB	Très persistant et très bioaccumulable

Component Bonder

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations, Canada HPR

- Danger pour la santé NFPA : 3 - Matériaux qui, dans des conditions d'urgence, peuvent causer des blessures graves ou permanentes.
- Danger d'incendie NFPA : 4 - Se vaporise rapidement ou complètement à pression atmosphérique et température ambiante, ou se disperse rapidement dans l'air, et brûle facilement.
- Réactivité NFPA : 1 - Matériaux qui d'eux-mêmes sont normalement stables mais qui peuvent devenir instables à des températures et pressions élevées.



Indications de changement:

Informations sur le fournisseur.

SDS prepared by: The Redstone Group
6077 Frantz Rd
Suite 206
Dublin, Ohio USA 43017
614.923.7472
www.redstonegrp.com

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit